



EXTRAIT DU REGISTRE exécutoire

Réception par le préfet : 04/04/2018

VILLE DU BOUSCAT

DES

## DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

**DOSSIER N° 25 :****POLE D'ECHANGE DU BOUSCAT -  
CONVENTION DE FINANCEMENT  
DES ETUDES OPERATIONNELLES****Séance ordinaire du 27 Mars 2018**

Le Conseil Municipal de la Ville du BOUSCAT, dûment convoqué par Monsieur le Maire, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Patrick BOBET, le 27 Mars 2018

**Nombre de Conseillers  
en exercice : 35****Membres présents : 30****Absent : 1****Excusés : 4**

**Présents :** Patrick BOBET, Bernard JUNCA, Emmanuelle ANGELINI, Dominique VINCENT, Virginie MONIER, Odile LECLAIRE, Denis QUANCARD, Bérengère DUPIN, Gwénaél LAMARQUE, Bénédicte SALIN, Philippe FARGEON, Monique SOULAT, Daniel CHRETIEN, Philippe VALMIER, Françoise COSSECQ, Alain MARC, Agnès FOSSE, Sandrine JOVENE, Thierry VALLEIX, Didier BLADOU, Nathalie SOARES, Sébastien LABAT, Géraldine AUDEBERT, Jessica CASTEX, Grégoire REYDIT, Maël FETOUH, Bruno QUERE, Claire LAYAN, , Christine COLIN, Patrick ALVAREZ

**Excusés avec procuration :** Bernadette HIRSCH-WEIL (à Agnès FOSSE), Nancy TRAORE (à Alain MARC), Emilie MACERON-CAZENAVE (à Gwénaél LAMARQUE), Emmanuelle CHOIGNOT (à Claire LAYAN)

**Absent :** Jean-Bernard MARCERON

**Secrétaire :** Thierry VALLEIX

**DOSSIER N° 25 : POLE D'ECHANGE DU BOUSCAT – CONVENTION DE FINANCEMENT DES ETUDES OPERATIONNELLES**

RAPPORTEUR : Bernard JUNCA

La commune du Bouscat s'est engagée dès 2011, en parallèle de la réalisation de la ligne D du Tramway, à inciter et soutenir la création d'un pôle d'échange multimodal à proximité de la future station de Tram Sainte Germaine et à l'intersection avec l'avenue Georges Clemenceau.

Cette opération engage la Région Nouvelle aquitaine, Bordeaux Métropole, SNCF Réseau et la Ville du Bouscat.

L'opération est proposée pour être inscrite au Contrat de Co-développement (2018-2020) entre la Métropole et la ville du Bouscat pour un montant global de 3 M€, avec une participation de la Région Nouvelle Aquitaine et de l'Etat à hauteur de 1 M€ chacun.

Le Conseil Municipal s'était engagé le 19 mars 2013, par convention, à la participation financière des études préliminaires aujourd'hui terminées et qui ont permis de confirmer la faisabilité et l'opportunité de création de cet équipement de déplacement.

Le Comité de Pilotage du 13 novembre 2017 qui réunit l'ensemble des partenaires de cette opération a confirmé la possibilité de conduire les études opérationnelles et les travaux en suivant, avant la mise en service de la ligne D, afin que ceux-ci n'aient pas d'incidence sur son exploitation.

Les études concernent d'une part celles sous maîtrise d'ouvrage SNCF Réseau pour la création de quais, escaliers, ascenseurs; et celles sous maîtrise d'ouvrage Bordeaux Métropole pour l'aménagement des espaces publics au niveau de la voirie.

Une participation financière de la commune aux études opérationnelles est attendue à hauteur de 30 200 € HT.

En conséquence, il apparait aujourd'hui nécessaire :

- d'accepter les termes de la convention entre la région Nouvelle Aquitaine, Bordeaux Métropole, SNCF Réseau et la Ville du Bouscat dont le projet est annexé à la présente délibération,
- d'autoriser M. le Maire ou son représentant à signer la présente convention,
- d'accepter la participation financière prévue par ladite convention.

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L 5215-26,

**VU** la délibération du Conseil Municipal du 19 mars 2013,

**VU** le projet de convention annexé,

CONSIDERANT que l'intérêt de cette opération justifie la participation financière de la commune aux études préliminaires,

**Le Conseil Municipal après en avoir délibéré par :**

**34 voix POUR**

**Article 1 :** Adopte les termes de la présente délibération qui sera notifiée aux différents partenaires,

**Article 2 :** Autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer la convention de ci-annexée,

**Article 3 :** Dit que les crédits correspondant seront inscrits au chapitre 20.

---

Fait et délibéré le 27 mars 2018

LE MAIRE,

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized loop that encircles the name 'Patrick BOBET' below it. The signature is fluid and appears to be written with a pen.

Patrick BOBET

---

